

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 44

Artikel: Lausanne, le 29 octobre 1870
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 29 octobre 1870.

Les malheurs actuels de la France nous rattachent à elle ; les cruautés de la guerre ambitieuse et systématique auxquelles elle est en proie, lui attirent chaque jour de nouvelles sympathies. Tout ce qu'il y a de républicain en Europe reconnaît maintenant la justice de sa cause.

Nous l'avons déjà dit, de bonnes et anciennes relations, une certaine conformité de mœurs, une même langue rapprochent tout naturellement la Suisse française de notre grande voisine, et l'avènement de la République de l'autre côté du Jura n'a fait que raffermir ces liens d'amitié.

Mais il est une autre chose encore que nous ne pouvons et ne devons point oublier, c'est qu'un très grand nombre de membres de la famille vaudoise sont d'origine française, et que nous devons incontestablement à l'établissement de leurs ancêtres sur les bords du Léman, une part notable de notre prospérité. Le petit résumé qu'on va lire le démontrera suffisamment.

Les réfugiés français en Suisse.

Dès le XVI^e siècle, les persécutions exercées en France contre les protestants avaient jeté sur notre territoire un grand nombre de ces victimes de l'intolérance. Ils s'y établirent en grand nombre aussi, et c'est à eux qu'il faut attribuer l'existence de telle des églises françaises qui existent encore dans la Suisse allemande. Sous l'abri peu sûr de l'édit de Nantes, les réformés de France éprouvèrent, au XVII^e siècle, de nouvelles rigueurs; journallement enfreint, cet édit protecteur fut enfin révoqué, et toutes les provinces de la France où la réforme avait des secrétaires offrirent une scène de deuil. La Suisse vit alors arriver chez elle des milliers de réfugiés qui étaient dans le plus pitoyable état. Ils affluèrent surtout à Genève et dans le pays de Vaud. A Genève, où la France avait un résident, les exilés n'auraient pu obtenir une hospitalité durable, si le peuple moins soucieux que ses chefs des conséquences d'un refus, et se souvenant du secours que des réfugiés français avaient plus d'une fois prêté aux périls de Genève, n'eût déclaré hautement sa résolution de ne pas abandonner ceux-ci. La Suisse réformée seconda le courage de la petite et fière république; les Genevois furent exhortés à tenir bon, et 30,000 hom-

mes furent mis de piquet pour appuyer leur généreuse résistance.

En même temps les réfugiés se répandaient en foule dans le pays de Vaud, se félicitant de trouver sur de si beaux rivages et si près du pays natal, leur langue, leurs mœurs et leur Dieu. Pendant tout le XVIII^{me} siècle notre population se grossit de réfugiés français. Le bailliage de Nyon, comme le plus voisin de la France, eut la plus forte part de l'émigration, composée en bonne partie de ressortissants du pays de Gex. Lausanne, Vevey, Yverdon, Bex, reçurent aussi un grand nombre de réfugiés. Ces étrangers, d'ailleurs, ne pouvaient invoquer en vain la communauté de principes et d'intérêts religieux, et le souvenir de nos réformateurs, sortis la plupart de leur sein. L'hospitalité qu'ils obtenaient sur nos bords était le fruit, en quelque sorte, de la semence qu'avaient répandue au milieu de nous Farel, Calvin, leurs compatriotes. En retour d'un accueil fraternel, ces hommes, la fleur de la population qu'ils avaient abandonnée, nous apportaient tout ce qui était le plus propre à nous régénérer, de grands exemples d'abnégation, une sève morale vigoureuse, des habitudes d'ordre, d'économie et d'activité, et enfin plusieurs industries nouvelles.

Tous ceux qui n'acquièrent pas des bourgeoisies songèrent à se réunir. Il se forma des corporations à Nyon, à Genève, à Lausanne. Cette dernière ville, où ils étaient plus nombreux qu'ailleurs, devint pour eux une sorte de centre ou de chef-lieu. Il s'y forma une administration chargée de répartir entre ceux qui, de leur terre natale, n'avaient emporté que leur vie, des secours pécuniaires fournis par les plus aisés.

Toutefois, le nombre de ces étrangers étant hors de proportion avec les ressources de la Suisse, plusieurs d'entre eux partirent pour l'Allemagne et pour l'Angleterre, où les moyens de coloniser leur avaient été ménagés. Ceux qui restèrent à Nyon et à Lausanne continuèrent à y former des corporations qui accrurent petit à petit leurs ressources. A la révolution beaucoup de leurs membres étaient devenus bourgeois.

Sous le rapport de l'industrie et des arts, Genève a de grandes obligations à ces réfugiés. L'imprimerie surtout y a fleuri par leurs soins. Les vingt-quatre imprimeries qui étaient en activité dans cette ville en 1563, appartenaient la plupart à des Français (*Estienne, Crespin, de Tournes, etc.*). L'horlogerie genevoise a dû ses progrès aux inventions de Ch.